

**BREVET PROFESSIONNEL  
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**  
*Activités « Nautiques » - UCC «parachute ascensionnel nautique »*

***UCC « parachute ascensionnel nautique » PAN***

Compétences, prérogatives

Le moniteur "activités nautiques" conduit un projet d'encadrement et d'animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition, dans le cadre des activités nautiques.

**Pré-requis pour accéder à la formation :**

Réservé uniquement aux candidats détenteurs d'un BP JEPS spécialité « activités nautiques » ou en cours de réalisation.

Le titulaire du BP JEPS spécialité « activités nautiques » et « UCC parachute ascensionnel nautique » ajoute une nouvelle compétence en encadrant les activités parachute ascensionnel nautique pour tout public et sur tous milieux

Contenu de la formation

- OI 1 Etre capable de préparer une action d'animation en tenant compte du public, du milieu et de la spécificité du support.
- OI 2 EC de conduire une action éducative (d'initiation, d'animation et de perfectionnement à un premier niveau) en «parachute ascensionnel nautique ».
- OI 3 EC de maîtriser les outils ou techniques liées au support et d'assurer la protection des pratiquants et des tiers.

**Validation des UCC par la préparation et la conduite de séances, des études de cas, des démonstrations et l'étude du livret pédagogique :**

- Les études de cas permettront de valider les OI 1 et 3.
- La conduite de séance permettra de valider les OI 2 et 3.
- Les démonstrations permettront de valider l'OI 3.

**Sélection :**

Samedi 03 et dimanche 04 juin 2017

**Formation :**

- Du lundi 05 juin au vendredi 16 juin 2017
- Du lundi 11 septembre au Vendredi 22 septembre 2017

**Lieu de formation :**

Domaine de la "Dune"  
156, boulevard de la côte d'Argent Le Moulleau  
33120 ARCACHON

Hébergement sur place en pension complète ou 1/2 pension.  
ou en camping dans des mobil homes

**Réservation au : 05.56.17.21.55 demander Patricia**

**Renseignements personnels :**

Nom / Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Date et lieu de naissance : ..... Dépt. Naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... Email : .....

Profession : ..... Employeur : .....

Personnes à contacter en cas d'accident :

Nom /Prénom : ..... ☎ : .....

**Objet du contrat :**

le présent contrat a pour objet une formation à l'UCC « parachute ascensionnel nautique » PAN du BP JEPS « activités nautiques »

**Présélection** : Samedi 03 et dimanche 04 juin 2016

**Durée de la formation :**

- Du lundi 05 juin au vendredi 16 juin 2017
- Du lundi 11 septembre au Vendredi 22 septembre 2017

**Montant de la formation :**

2406 euros TTC (hébergement non compris)

Règlement :

Chèque : N° :

Banque :

(à l'ordre de l'Ecole Française Motonautique)

**Observations éventuelles :**

Fait à Bordeaux, le

Signature du candidat (e)  
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Responsable de l'EFM

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES (UCC PAN)

à retourner à l'EFM, dernier délai pour l'inscription : **3 semaines avant les tests**  
**Le dossier ne sera instruit qu'à réception de toutes les pièces demandées**

- 2 photos d'identités couleur, récentes avec votre nom au dos (**format normalisé**).
- 2 photocopies couleur recto verso de la carte d'identité ou du passeport valide.
- 2 photocopies couleur de votre BP Motonautique, universitaire, sportif, pouvant donner droit à des allègements.
- 1 photocopie couleur de votre carte vitale d'assuré sociale.
- 1 photocopie couleur du permis mer et fluvial.
- 1 photocopie couleur du CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste).  
Renseignements : Agence Nationale des Fréquences Radio (ANFR) Tel : 03.29.42.20.74
- 1 photocopie couleur du diplôme de secours : PSC1 ou AFPS ou supérieur.
- Pour les moins de 25 ans : 1 photocopie couleur de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.
- Le certificat médical de moins de 3 mois à l'entrée en formation (**Modèle réglementaire en annexe**).
- Le certificat de natation délivré par un titulaire du BEESAN (**Modèle réglementaire en annexe**).
- Votre CV retraçant vos acquis d'expérience.
- Votre lettre de motivation détaillée.
- Un chèque de 80 € à l'ordre de l'EFM (représentant les frais administratifs des tests de sélection).
- 10 timbres poste.
- 1 chèque de 2 406 € TTC correspondant au montant de la formation libellé à Ecole Française Motonautique

**BREVET PROFESSIONNEL  
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT  
Mention « Motonautisme »**

***ATTESTATION DE NATATION***

Je soussigné, M.....

Titulaire du B.E.E.S. Option « Activités de la Natation »

n° .....

Délivré le .....à .....

Certifie que M .....

A satisfait à l'épreuve suivante :

**Réaliser, sans limite de temps, un parcours de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupérer un objet immergé à deux mètres de profondeur.**

Cette épreuve a été effectuée le .....

A la piscine de .....

Fait à ..... le .....

Signature

**BREVET PROFESSIONNEL  
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT  
Mention « Motonautisme**

***CERTIFICAT MEDICAL***

Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 3 mois  
à la date de clôture des inscriptions

Je soussigné .....

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M .....

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement des  
activités du Motonautisme.

Fait à ..... le .....

Signature **et CACHET** du médecin